

43. 253-354
- déplacement vers la frontière américaine et(ou) vers le consulat du Canada le plus proche aux États-Unis ou vers une autre ville dans le territoire du consulat. En général, les missions NEEF des provinces de l'Atlantique et du Québec se rendent dans les territoires dont s'occupe le consulat de Boston; celles de l'Ontario et du Québec vont à Buffalo et à Detroit; celles du Manitoba et de la Saskatchewan se rendent à Minneapolis; et celles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vont à Seattle;
  - séance d'information sur les formalités appliquées à la frontière par les agents de douane et les courtiers en douane américains;
  - entretien donné par un représentant de fabricant, un agent de vente ou un acheteur des États-Unis;
  - visite de foires commerciales ou d'expomarchés appropriés;
  - entretiens avec des grossistes et des détaillants locaux;
  - séance d'information sur les marchés locaux donnée par des agents de commerce du consulat du Canada;
  - entrevues individuelles avec des agents de commerce du consulat du Canada;
  - entrevues individuelles avec des clients, des agents ou des distributeurs éventuels;
  - remise de la trousse d'information des exportateurs par le consulat du Canada.



## **Quels sont les frais de participation?**

Les coûts se limiteront à votre temps et à vos dépenses personnelles, notamment les frais d'hôtel, s'il y a lieu, et de repas. Affaires extérieures et commerce extérieur Canada assumera les frais de transport ainsi que tous les autres frais reliés au Programme. Le transport peut se faire en autobus ou en avion nolisé, selon la distance à parcourir pour se rendre au lieu désigné.